

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1018)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE5

présenté par
M. Lagleize

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« de 500 millions d'Européens »,

les mots :

« des 512 millions d'habitants de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision qui vise à reprendre les dernières données et estimations d'Eurostat en date du 1^{er} janvier 2017.